

LA PAGE DES DONATEURS

OBJECTIF :
800 000 € / 4 ANS



Fonds Lacordaire
Réussir pour servir



LE 1ER TROPHÉE DES FAMILLES DU FONDS LACORDAIRE !

Le Dimanche 19 juin 2016 eut lieu le 1er Trophée des Familles du Fonds Lacordaire au Golf Club d'Aix-Marseille Les Milles. Les 130 familles participantes à ce premier trophée ont pu profiter d'une journée ensoleillée et partager des moments inoubliables autour d'une partie de Golf. De nombreux lots étaient à gagner tels qu'un scooter BMW C Evolution, un séjour de golf en Italie et de nombreux autres cadeaux.

NOUS SOUHAITONS DONC REMERCIER TOUS LES FAMILLES PARTICIPANTES AINSI QUE NOS PARTENAIRES PRIVILÉGIÉS LE GOLF D'AIX LES MILLES, LE GROUPE STATION 7 (BMW ET MINI COOPER) ET GREENS DU MONDE.

Cet événement a été organisé dans le cadre du développement de notre Fonds Lacordaire et plus précisément du Cercle Lacordaire Centenaire lancé en juillet 2015 et qui a pour but de soutenir et développer les actions du Fonds.

C'est pourquoi nous faisons appel à de généreux donateurs pour que ce projet connaisse la réussite qu'il mérite. Dans le cadre très spécifique d'un don vous bénéficiez d'un dispositif fiscal très avantageux : Pour devenir membre du Cercle Lacordaire Centenaire il vous suffit d'établir un chèque de 2 500 € par an pendant 4 ans que vous pourrez déduire à hauteur de 66% pour les particuliers et 60% pour les entreprises soit un coût annuel effectif de 800 € pour les particuliers et de 1 000 € pour les entreprises.

Pour plus de renseignement nous vous invitons à vous rendre sur notre site internet : <http://www.lacordaire.com/lacordaire-2018/>

ACTEURS DE LA CAMPAGNE



REMERCIEMENTS

CEPAC, « Mécène d'Honneur du Centenaire », Famille Sumeire « Grand Mécène du Centenaire », Benoît Lescure « Mécène du Centenaire », Thierry Gaudin, Serge de Santis, Stéphane François, Benoît Lescure et Marwan Mehaweg « Grands donateurs du Centenaire »

REJOIGNEZ LA CAMPAGNE !

COMMENT FAIRE UN DON AU FONDS LACORDAIRE ?

- **En tant que particulier**, un don de 100 € vous coûtera réellement 34 €. Votre don au Fonds sera déductible à hauteur de 66 %, dans la limite annuelle de 20 % de votre revenu net imposable (art. 200-1, CGI).

- **En tant qu'entreprise**, votre don sera déduit à hauteur de 60 % directement sur votre impôt sur les bénéfices dans la limite de 0,5 % de votre chiffre d'affaires de l'année (art. 238 bis, CGI). Un reçu fiscal sera remis aux mécènes. Pour plus d'information sur votre don ou sur le Cercle Lacordaire contact : michel.lebaut@fonds-lacordaire.fr

*Le Fonds Lacordaire est un fonds de dotation disposant de la personnalité morale, bénéficiant d'une grande capacité juridique (lui permettant de recevoir toute forme de libéralités) et des avantages fiscaux très attractifs du mécénat.

ÉDITO

N°2 : Septembre 2016



Merci!

Pierre Jean Collomb
Directeur d'Établissement

« En octobre dernier je vous adressai la première lettre de campagne du Fonds Lacordaire destinée à vous informer sur les projets engagés grâce à vos dons. Cette seconde lettre a pour but de faire un point d'étape avec vous qui nous faites l'amitié de nous soutenir. Autour d'Oliver Sumeire, notre président de campagne, de Benoît Lescure et Danièle Fournier-Sicre, respectivement président et ambassadrice du Cercle Lacordaire, l'équipe s'est étoffée et les soutiens se sont faits plus nombreux.

GRÂCE À CETTE AIDE TOUTE GRATUITE NOUS AVONS PU AVANCER.

Dans le cadre du programme de solidarité et comme nous nous y étions engagés la commission de suivi des bourses a répondu positivement à plusieurs demandes pour un montant d'aide total de plus de 45.000 € représentant 8 dossiers d'étudiants ou élèves qui seront ainsi accompagnés durant les trois années à venir.

Dans le cadre du programme « construire l'avenir et pérenniser » la chapelle rénovée hébergeant les vitraux du Père Kim En Joong a été inaugurée le 21 Mai dernier. Nombreux parmi vous nous ont fait l'amitié de leur présence. Ils ont pu rencontrer le Père Kim et le maître-verrier allemand présents ce jour là. Nous venons également d'engager les travaux du plateau sportif qui sera inauguré début 2017 dans le cadre de la célébration de l'Année « Marseille Capitale Européenne du Sport ».

Vous voyez, grâce à vous, les projets se concrétisent. Je tenais à vous en informer et à vous remercier encore de votre soutien et de nous faire connaître autour de vous.

NOUS AVONS TOUJOURS BESOIN DE VOTRE AIDE. MERCI. »

PROGRAMME DE SOLIDARITÉ ET INNOVATION

Les projets déjà engagés



8 BOURSES « LACORDAIRE DIVERSITÉ » ET « LACORDAIRE AVENIR » ASSURÉES !

Grâce à votre soutien nous sommes heureux de pouvoir vous annoncer le déblocage de 8 bourses pour les trois prochaines rentrées ! 5 bourses « Lacordaire diversité » ont été accordées, destinées à soutenir des élèves « méritants » de toute origine, issus de milieux modestes et souhaitant intégrer notre école, représentant un budget de 29 000 €. De plus, 3 bourses « Lacordaire avenir » ont aussi été accordées permettant, quant à elles, de soutenir d'anciens élèves ne disposant pas de moyens suffisants, pour poursuivre leurs études supérieures dans de bonnes conditions, elles représentent un budget de 18 000 €.

Ces bourses sont attribuées selon des critères précis (résultats scolaires, motivations, situation familiale) par une commission d'attribution des bourses. L'objectif de la campagne est de financer au moins 25 bourses sur 4 ans.*

Objectif Bourses Lacordaire Diversité et Avenir : 160 000 € sur 4 ans
Votre soutien en 2015 : 80 000 € (50% financé)

*Composée de représentant du Fonds de l'école, des familles et des anciens élèves.



L'AIDE « SOLIDARITÉ-FAMILLE » AUX PARENTS RENFORCÉE

Pour aider plus encore les parents d'élèves confrontés à des difficultés économiques temporaires, l'Aide « Solidarité-Famille » va permettre d'amplifier et d'élargir l'action du « Fonds Solidarité » qui existait depuis 10 ans déjà au sein même de l'OGEC. Concrètement, l'Ecole soutient les parents en fonction de leurs ressources, en limitant les frais de scolarité, y compris l'internat et les activités extra-scolaires liées au projet éducatif. Cette prise en charge est validée par une commission présidée par le Chef d'établissement.

Jusqu'à maintenant, l'Aide « Solidarité-Famille » disposait de 10.000 € par an financé par l'OGEC de l'École et par l'APEL. Depuis la dernière rentrée, le Fonds Lacordaire a doublé ce budget annuel par un soutien de 10.000 €.

Objectif de la campagne : 10.000 € par an, soit 40.000 €
Votre soutien 2015 : 10.000 € (25 % financé)

PROGRAMME CONSTRUIRE L'AVENIR ET PÉRENNISER

Les projets déjà engagés



UNE INAUGURATION, UN SUCCÈS !

À l'occasion du Huitième Centenaire de la fondation de l'Ordre des Prêcheurs, et avant de fêter dans deux ans les 100 ans de L'École Lacordaire, nous nous devons de marquer le coup ! C'est pourquoi, dans le cadre du programme « construire l'avenir et pérenniser », en accord avec l'association propriétaire et son président Jean-Claude RICCI, nous avons décidé de rénover la Chapelle de l'École. Un cadeau des plus spirituels fait aux Dominicains, aux familles qui ont fait le choix d'inscrire leur enfant à Lacordaire, mais également à nos élèves, ceux qui aujourd'hui sont les plus nombreux, et vivent au quotidien dans notre école.

Le 21 mai dernier fut inaugurée cette Chapelle. À sa dimension spirituelle, nous avons souhaité apporter une dimension artistique en associant à ce projet Le Père Kim En Joong, artiste de renommée mondiale, et M. Derix, maître-verrier allemand, ils ont tout deux conçu de magnifiques vitraux qui aujourd'hui subliment notre Chapelle et apportent non seulement de la lumière mais aussi de la couleur ! Cette rénovation marque aussi un tournant puisqu'elle fait entrer pour la première fois art et spiritualité au sein de l'école.

Bon nombre d'entre vous nous ont fait l'honneur de leur présence et nous vous en sommes très reconnaissants.

Ce cadeau nous avons pu vous l'offrir, bien entendu grâce aux investissements de l'école. Mais le cadeau a pu être encore plus beau grâce à la générosité de nombreux donateurs. Une vraie famille se dessine à travers l'histoire de notre école. La famille, ce lieu de vie, d'échanges, d'éducation, avec ses joies et ses tensions, mais toujours unie et capable de solidarité et de fraternité. Alors effectivement ce cadeau vous est destiné. A vous de l'user et d'en abuser !

En cours

PLATEAU SPORTIF : 3,2,1 GO LES TRAVAUX !

Les travaux de notre plateau sportif ont commencé !

A date, la préparation du sol et le cheminement handicapé sont en cours de finalisation. Par la suite, il ne restera plus qu'à effectuer les revêtements et diverses autres finitions.

Il nous semble aujourd'hui indispensable de rénover notre équipement et d'en faciliter l'accès aux personnes handicapées. Une fois terminé ce plateau sportif comprendra des terrains de handball, de football, de basket-ball et une piste d'athlétisme.

L'inauguration officielle est prévue début 2017 dans le cadre de « Marseille Capitale Européenne du Sport ».

Objectif de la campagne : contribution à 30% du projet et collecter 140 000€ (budget 450 000€)

A venir

UN GRAND AMPHITHÉÂTRE POUR L'ÉCOLE

La création d'un grand amphithéâtre de 700 places, lieu d'échanges et de dialogue entre la Société, l'École et le monde de l'Entreprise. Cet amphithéâtre permettra d'organiser des cours pour un grand nombre d'élèves, d'accueillir des pièces de théâtre, des conférences animées par des intervenants extérieurs. Cette nouvelle structure sera également ouverte à des entreprises et à des associations. Ouverture prévue en 2018.

Objectif de la campagne : contribuer à 40% au projet et collecter 280 000 € (budget 700.000 €)